



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des finances DFIN
Finanzdirektion FIND

Rue Joseph-Piller 13, Case postale, 1701 Fribourg
T +41 26 305 31 01, F +41 26 305 31 10
www.fr.ch/dfin

Aux médias accrédités auprès
de la Chancellerie d'Etat

Fribourg, le 30 septembre 2011

Communiqué de presse

Budget 2012 : transition

Vers des temps plus difficiles pour les finances du canton

Le projet de budget 2012 présente, à l'instar des exercices précédents, un léger excédent de revenus de 1 million de francs au compte de résultats. Il retient par ailleurs un volume d'investissements nets, à charge de l'Etat, de 120,7 millions de francs, comparable à celui prévu pour 2011.

L'infléchissement marqué de la croissance des recettes, lié notamment à la remise en question de la part des cantons au bénéfice de la BNS et à la réduction des moyens attendus de la péréquation des ressources de la RPT, a rendu particulièrement difficile l'obtention de l'équilibre budgétaire. Pour garantir une qualité satisfaisante et un volume adéquat des prestations, il a été nécessaire de procéder à des prélèvements, à hauteur de 10 millions de francs, sur diverses provisions. La problématique du différentiel de croissance charges / revenus qui est apparue pour 2012, et qui risque au demeurant de s'accentuer sous l'effet de la crise financière, assombrit les perspectives à moyen terme des finances cantonales.

Résultats généraux conformes aux exigences légales

Les principaux résultats du projet de budget 2012 sont les suivants :

- > un bénéfice d'un peu plus d'un million de francs au compte de résultats ;
- > un volume d'investissements nets (hors hôpitaux) de 120,7 millions de francs, très proche de celui du budget 2011 (123,7 millions de francs);
- > un degré d'autofinancement des investissements qui atteint 78,7 %, supérieur à celui de l'année précédente (71,2 %);
- > une insuffisance globale de financement qui se situe à 25,7 millions de francs (2011 : 41,7 millions de francs);
- > une quote-part «subventions cantonales / fiscalité cantonale» qui atteint 39,4 %, soit un taux inférieur à la limite légale fixée à 41 %, et qui se situe également au-dessous du taux enregistré au budget 2011 (40,7 %).

Ces données d'ensemble correspondent à une situation financière saine et peuvent être considérées comme satisfaisantes dans le contexte actuel. L'obtention de ces résultats n'a cependant été rendue possible que grâce au recours à diverses provisions, ce qui confirme, pour l'Etat de Fribourg, l'entrée dans une période de difficultés financières.

Compte de résultats bénéficiaire

D'un exercice budgétaire à l'autre, les charges et les revenus de l'Etat évoluent de la manière suivante :

Compte de résultats	Projet Budget 2012	Budget	Variation	
		2011	2011 - 2012	
		mios	mios	%
Revenus	3 614,3	3 316,4	+ 297,9	+ 9,0
Charges	3 613,3	3 315,6	+ 297,7	+ 9,0
Bénéfice	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,2	+ 25,0

La croissance réelle, tant des revenus que des charges, est en réalité nettement inférieure aux chiffres susmentionnés. Cela tient au fait que le mode de présentation du nouveau régime de financement des hôpitaux fait gonfler, et de manière importante, le volume des imputations internes, qui ne correspondent effectivement qu'à de pures écritures comptables qui s'annulent. Défalcation faite de ces imputations internes, les charges et revenus effectifs sont appelés à évoluer nettement plus modérément entre 2011 et 2012 :

Compte de résultats (hors imputations internes)	Projet Budget 2012	Budget	Variation	
		2011	2011 - 2012	
		mios	mios	%
Revenus	3 382,5	3 287,3	+ 95,2	+ 2,9
Charges	3 381,5	3 286,5	+ 95,0	+ 2,9
Bénéfice	+ 1,0	+ 0,8	+ 0,2	+ 25,0

Frein à la croissance des revenus

Selon leur nature, les ressources financières sont appelées à évoluer de la manière suivante :

Revenus du compte de résultats	Projet Budget 2012	Budget	Variation	
		2011	2011 - 2012	
		mios	mios	%
Revenus fiscaux	1 124,3	1 060,9	+ 63,4	+ 6,0
Revenus des biens, taxes, émoluments, contributions	623,6	602,1	+ 21,5	+ 3,6
Revenus de transferts	1 571,2	1 569,7	+ 1,5	+ 0,1
Financements spéciaux	63,4	54,6	+ 8,8	+ 16,1
<i>Sous-total</i>	3 382,5	3 287,3	+ 95,2	+ 2,9
Imputations internes	231,8	29,1	+ 202,7	+ 696,6
Total	3 614,3	3 316,4	+ 297,9	+ 9,0

La croissance des ressources à disposition du canton est assurée, pour les deux-tiers, par la progression des recettes fiscales. Comme déjà relevé par le passé, l'économie fribourgeoise a particulièrement bien résisté à la crise économique de la fin de la décennie 2000. En outre, la crise actuelle des marchés financiers ne l'a pas encore vraiment affectée en profondeur. De ce fait, il a été possible de retenir des prévisions de rentrées fiscales encore optimistes.

Optique bien nécessaire si l'on considère la stagnation totale des revenus de transferts, imputable avant tout aux deux problématiques relatives à notre part au bénéfice de la BNS et à la péréquation des ressources de la RPT. Ainsi, dans le premier cas, il a été décidé de retenir au budget 2012 une prévision ne représentant que 40 % du montant habituellement versé au canton. Pour ce qui a trait à la RPT, sur la base des informations transmises par la Confédération, les projections initiales de rentrées financières ont dû être réduites de quelque 34 millions de francs au cours des lectures budgétaires.

L'augmentation que l'on relève au niveau des financements spéciaux découle essentiellement du recours aux provisions, à hauteur de 10 millions de francs.

Au total, et compte tenu de la raréfaction des moyens financiers disponibles, il n'a pas été possible d'envisager une baisse supplémentaire d'impôts, comme cela a été le cas à chaque exercice au cours de la législature qui s'achève.

Augmentation maîtrisée des charges courantes

Les prévisions d'évolution des principales charges supportées par l'Etat sont les suivantes :

Charges du compte de résultats	Projet Budget 2012	Budget	Variation	
		2011	2011 - 2012	
		Mios	mios	%
Charges de personnel	1 487,8	1 441,7	+ 46,1	+ 3,2
Charges de consommation	442,6	446,7	- 4,1	- 0,9
Charges de transferts	1 276,7	1 217,4	+ 59,3	+ 4,9
Charges d'amortissements	123,9	123,0	+ 0,9	+ 0,7
Charges financières et financements spéciaux	50,5	57,7	- 7,2	- 12,5
<i>Sous-total</i>	3 381,5	3 286,5	+ 95,0	+ 2,9
Imputations internes	231,8	29,1	+ 202,7	+ 696,6
Total	3 613,3	3 315,6	+ 297,7	+ 9,0

Dans l'ensemble, les charges courantes sont sous contrôle. Un effort important de contraction de ces dépenses est opéré au budget 2012. Ainsi, l'ensemble des charges de consommation, financières et d'amortissements sont réduites de plus de 10 millions de francs entre 2011 et 2012.

La progression des charges de personnel découle, en premier lieu et pour quelque 40 %, de l'adaptation des rémunérations. En second lieu, elle s'explique par la création de nouveaux postes : il est envisagé d'accorder près de 160 postes supplémentaires. Cette augmentation, pour importante qu'elle puisse apparaître, est néanmoins inférieure de quasiment la moitié par rapport au chiffre 2011, et elle vise en priorité à répondre aux besoins du secteur de l'enseignement. La dernière cause de l'accroissement des charges de personnel est à rechercher du côté de l'adaptation du taux de cotisation à la caisse de prévoyance du personnel de l'Etat.

La hausse des charges de transferts trouve principalement son origine dans le nouveau régime de financement des hôpitaux : les hospitalisations hors canton devraient coûter 21 millions de francs de plus, alors que le subventionnement des cliniques privées générera une dépense nouvelle de 27,5 millions de francs. Parmi les autres causes de la croissance des charges de transferts, il convient de mentionner notamment la reprise du contentieux de l'assurance maladie (8 millions de francs) et la mise en œuvre des nouvelles dispositions légales en matière de structures d'accueil de la petite enfance (2,2 millions de francs).

Programme d'investissements soutenu

Dès 2012, et du fait de la mise en place du nouveau régime de financement des hôpitaux, les investissements de ces derniers ne passent plus par les comptes de l'Etat. Par rapport au passé, le volume des investissements de celui-ci s'en trouve amputé, statistiquement parlant, de plusieurs millions (Budget 2011 : 22,7 millions de francs). Défalcation faite de ces montants, le tableau des investissements se présente ainsi :

	Projet Budget 2012	Budget 2011	Variation 2011 - 2012	
	Mios	mios	mios	%
Investissements bruts	172,3	197,0	- 24,7	- 12,5
Investissements nets	120,7	123,7	- 3,0	- 2,4

L'effort propre du canton en matière d'investissements sera très comparable l'année prochaine à celui de cette année. La baisse du volume brut des investissements doit être relativisée. En effet, pour fixer les montants à retenir au projet de budget 2012, il a été tenu compte des retards constatés en 2011 dans l'avancement de certains chantiers ou opérations, retards qui se traduiront par d'importants reports de crédits à la fin de cette année sur l'exercice suivant. Le volume des investissements 2012 s'en trouvera augmenté d'autant.

Au nombre des principaux objets retenus au budget 2012, il convient de citer notamment en ce qui concerne les investissements propres : la construction du Collège de Gambach, les travaux pour l'Université, les chantiers de l'ex-bâtiment du Service des autoroutes / de la Commanderie St-Jean / du Tribunal cantonal unifié, la transformation de l'immeuble des Daillettes 6, l'achat du site Cardinal, les travaux routiers, en particulier la réalisation du Pont de la Poya. A quoi s'ajoutent les subventions d'investissements de communes ou de tiers dans différents domaines pour un montant de quelque 48 millions de francs.

Conclusion

Le projet de budget 2012 marque un tournant dans l'évolution des finances cantonales. Il enregistre une diminution importante et inattendue de la croissance de deux de ses principales ressources de financement externes, celle provenant de la part du canton au bénéfice de la BNS et celle issue de la péréquation des ressources de la RPT.

Pour permettre une amélioration, tant quantitative que qualitative, des prestations publiques, pour donner suite à certaines exigences (nouveau régime de financement des hôpitaux) et pour répondre à de nouveaux besoins (structures d'accueil de la petite enfance), l'Etat, privé d'importantes recettes courantes, a dû puiser dans diverses provisions, entamant en cela sa fortune.

Comme le phénomène paraît être appelé à perdurer, et que, par ailleurs, la crise financière actuelle devrait, selon toute vraisemblance, péjorer prochainement la progression des recettes fiscales, en particulier celles obtenues des personnes morales, il ne fait pas de doute que le canton entre dans une période de difficultés financières préoccupantes.